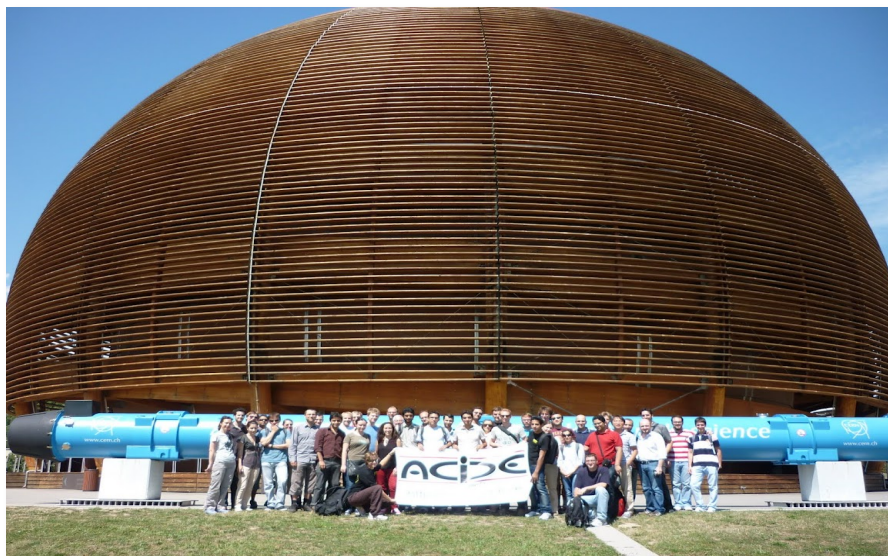




ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

**ASSOCIATION DU CORPS INTERMÉDIAIRE
DE L'EPFL**



Rapport d'activité 2018



Table des matières

Résumé.....	3
Des rencontres.....	4
Des activités de proximité et d'animation pour le CI.....	4
Rapports d'activité du comité de l'ACIDE.....	4
1. Réponses aux consultations.....	4
2. Contact avec la Direction.....	4
3. Titres académiques.....	5
4. Conseils aux membres et dossiers importants.....	5
5. Assurances Maladies, RC & Ménage et assurance de véhicule.....	5
6. Contact avec des associations externes à l'EPFL.....	5
7. Image de l'ACIDE et recrutement des nouveaux membres.....	6
8. Finances.....	6
Rapports d'activité de l'ACIDE-ComDoc.....	6
9. Participation aux « Welcome day » de l'EDOC.....	7
10. Activités sociales pour l'ensemble du corps intermédiaire.....	7
Rapports d'activité de l'ACIDE-PostDoc.....	7
11. Welcome day Post-docs.....	7
Rapport d'activité d'« <i>International Spouses</i> ».....	7
12. Global activities.....	8
13. Weekly activities.....	8
14. Monthly activities.....	8
15. Offers for IS.....	8
Commissions de l'EPFL.....	8
Rapport d'activités des délégués du CI à la commission disciplinaire.....	8
Rapport d'activités du délégué du CI à la commission sociale et des bourses.....	9
Rapport d'activités de la déléguée des doctorants à la commission de sport.....	9
Assemblée d'École et Conseils de Facultés.....	9
ANNEXES.....	11
Prises de Positions ACIDE 2018.....	13

Résumé

Comme les années précédentes, l'année 2018 a été riche en activités de soutien, de promotion, de nouveaux projets aussi bien pour nos membres que pour tout le corps intermédiaire (ci-après CI). Il est important de rappeler que l'ACIDE ne rend pas service qu'à ses membres mais à la totalité du CI (3700 chercheurs). Elle s'implique prioritairement dans l'accueil des doctorants et des post-docs et s'emploie à les intégrer dans la communauté scientifique de l'EPFL.

Au cours l'année 2018, l'association a poursuivi ses activités de représentation et d'amélioration du cadre professionnel du CI de l'EPFL par l'intermédiaire de son comité, de sa commission des doctorants (ci-après ACIDE-ComDoc), d'International Spouses (ci-après IS) et de ses délégués engagés dans différentes commissions. L'ACIDE a participé activement à la vie de l'École : par le biais de prises de position dans le cadre de procédures de consultation, par des interventions spontanées auprès des instances concernées de l'École, par des participations à différents groupes de travail et par sa présence à diverses manifestations.

L'ACIDE ComDoc a continué à animer le campus en organisant entre autre, la visite du CERN et le barbecue commun avec les chercheurs de l'EPFL Innovation Parc. Le but de ces événements sociaux est, bien sûr, de créer plus d'interaction entre chercheurs, mais aussi de répondre à leur très grand intérêt pour ce genre d'événements de rapprochement.

Malheureusement, par manque de moyens financiers l'ACIDE ComDoc n'a pas pu organiser le traditionnel week-end de ski qu'elle organisait depuis 7 ans et pas non plus le *Phd ball*.

« International Spouses » (IS) formé par des conjoints, conjointes, compagnes et compagnons de doctorant-e-s et scientifiques de l'EPFL a continué ses activités avec succès. Le groupe compte plus de 230 membres en 2018 ! Entre autres activités, le groupe a organisé une *Holiday Party* très réussie à la fin de l'année. Les cours de français qui sont organisés pour les Spouses connaissent toujours un très grand succès. Ce n'est pas moins de 10 cours de français de trois niveaux (A1, A2 et B1) qui ont été mis sur pied. Plusieurs post-docs ont aussi participé aux cours de français en 2018. Les cours ont lieu dans les salles d'enseignement sont mises à disposition par l'EPFL. Les activités diverses et variées d'« International Spouses » rencontrent un tel succès que IS s'investit pour trouver un lieu de rencontre dédié à ce groupe toujours plus important.

Depuis 1984, l'ACIDE propose à ses membres, ainsi qu'à l'ensemble du Corps Intermédiaire (CI), un service de conseils. Les « Welcome Sessions », hebdomadaires, accueillent au minimum 20 personnes ; au total 1400 en 2018. Les conseils ont surtout concerné l'établissement en Suisse d'employés étrangers et leurs conjoints. L'association considère comme très important de pouvoir s'adapter à la situation personnelle de chaque membre, notamment aux périodes clés comme la rentrée académique ou la fin de l'année.

Pendant l'exercice écoulé, le nombre de membres de l'association a diminué et à la fin de décembre 2018, notre association comptait 695 membres (contre 774 à la fin 2017). Plusieurs raisons à cela :

- Tout d'abord, le noyau qui a constitué notre association il y a 35 ans part à la retraite.
- La fermeture de laboratoires, à la suite du départ à la retraite de professeurs a vu le départ de chercheurs et chercheurs seniors.
- A cause de notre budget très serré, l'ACIDE n'a pas organisé les événements festifs traditionnels et a manqué plusieurs occasions de recruter des membres.

Alors que 2018 aurait dû être une année joyeuse puisque l'association fête ses 35 ans !

L'ACIDE tient à remercier vivement son comité, sa commission des doctorants, ses déléguées, International Spouses pour leur engagement bénévole ainsi que leurs partenaires externes pour leur soutien en 2018.

Des rencontres

- Une réunion Ronan Boulic, président de l'AE
- Une réunion avec le vice-président de la VPE M. Vandergheynst concernant l'annonce de la diminution de la subvention ACIDE
- Cinq participations aux séances d'accueil des nouveaux collaborateurs
- L'ACIDE n'a pas été invitée à la présentation de l'EDOC en 2018

Des activités de proximité et d'animation pour le CI

- Deux conférences publiques organisées avec ACIDUL :
Harcèlement au travail : prévention et intervention
- Une visite du CERN
- Un barbecue avec les chercheurs de l'Innovation park
- Participation à « Meet Innovation Park »
- Participation à "Demoday@La Forge : *co-working space and its acceleration programs*"
- Un workshop : *coaching conseil*
- Une Holiday Party-IS
- 10 cours de français de 11 semaines chacun

Rapports d'activité du comité de l'ACIDE

Durant l'exercice écoulé, le comité de l'ACIDE a continué son fonctionnement collégial.

1. Réponses aux consultations

L'ACIDE a été consultée sur les quatre sujets suivants :

- Ordonnance sur le personnel du domaine des EPF (OPers-EPF)
- Révision partielle de la Directive concernant la formation doctorale à l'EPFL
- Révision de la Directive concernant les voyages professionnels et le remboursement des frais (LEX 5.6.1) et de la Directive associée concernant l'utilisation des Cartes de Crédit à l'EPFL (LEX 5.4.1)
- Plan stratégique 2021-2024 du Conseil des EPF pour le Domaine des EPF.

Les prises de positions de l'ACIDE 2018 sont en annexe 4.

2. Contact avec la Direction

Au début de 2018, le comité de l'ACIDE était préoccupé surtout par les problèmes de financement de l'association. La situation de l'ACIDE en tant qu'association est devenue très périlleuse suite au changement de la politique de l'Ecole qui a décidé de remplacer la subvention globale de l'ACIDE par un financement *a minima* de quelques projets.

La décision de L'EPFL de revoir son soutien est justifiée par le fait qu'une partie des prestations offertes par l'ACIDE sont déjà couvertes par d'autres unités de l'EPFL. Dans les faits, la VPE ne reconnaît qu'une seule utilité stratégique à l'ACIDE : la participation aux différentes commissions et aux prises de positions sur des objets mis en consultation. Mais l'ACIDE se différencie d'abord par ses services personnalisés, et sa représentativité de tout le corps intermédiaire : les doctorants, les post-docs, les scientifiques seniors ainsi que International Spouses. Ceci lui confère une vision globale des besoins et intérêts de tous ces acteurs essentiels de la vie de l'Ecole et donc un poids et un rôle autrement plus important.

La précarité de l'ACIDE a trouvé un écho auprès de l'Assemblée d'école, puisque sa mission est de veiller à la participation au sein des unités de l'EPFL. Ronan Boulic, actuel président de l'AE, a accepté de mettre le point à l'ordre du jour de la réunion de l'AE du mois d'avril, à laquelle le VPE

participait. Hélas, le VPE a répété [1] son opposition au financement de salaires et [2] son soutien financier pour une liste de projets. Dès lors, l'ACIDE a soumis, en plus d'une liste de projets, son budget, les comptes et le rapport d'activité 2017. Finalement, la décision du VPE a été de soutenir l'ACIDE à hauteur de 20 KF.

Cette situation de crise a créé des dissensions au sein même du comité. Certains nouveaux membres du comité ont critiqué la gestion de l'association. L'affaire est allée jusqu'au bureau du VPE qui, pour clarifier la situation, a mandaté une « due diligence » externe de l'association (examen approfondi de fonctionnement) au frais de l'école. Les résultats de l'examen ont évidemment démontré qu'aucune malversation, ni mauvaise utilisation des fonds n'étaient commises. Cette phase a été particulièrement éprouvante pour la secrétaire générale qui a dû faire face injustement à de violentes attaques et s'est sentie humiliée. Finalement, la « due diligence » a été déclaré sans suite et la direction de l'École a pu verser les 20KF de subvention à l'ACIDE et a promis une aide technique de bonne gouvernance à l'association en cas de besoin.

3. Titres académiques

En 2018, deux titres de CCS, cinq titres de MER et cinq titres de professeur titulaire ont été attribués au sein de l'École. L'attribution des titres académiques, durant les treize dernières années dans les différentes Facultés, est résumée dans les tableaux 1, 2 et 3 en annexe.

4. Conseils aux membres et dossiers importants

Durant l'année 2018, la secrétaire générale a répondu aux nombreuses demandes de renseignement des membres du CI. Lorsqu'il s'agissait d'un problème professionnel, elle a toujours offert une écoute active, répondu aux questions et a aidé les personnes concernées à trouver de l'aide en faisant appel aux structures de l'institution. Elle a aussi répondu à des questions non professionnelles.

5. Assurances Maladies, RC & Ménage et assurance de véhicule

En 2018, plus de 1400 personnes ont demandé conseil soit par email, soit directement au bureau de l'ACIDE au sujet des assurances. A maintes occasions, les membres ont exprimé leurs remerciements pour les conseils obtenus et le service fourni.

GENERALI, partenaire pour l'assurance RC ménage et véhicule, a maintenu son partenariat avec l'association. Pour rappel, les conditions sont intéressantes et les primes attractives (4 mois gratuits la première année d'assurance et 15% de remise spéciale ACIDE-EPFL sur la totalité des primes).

A contrario, ASSURA, partenaire historique de l'ACIDE pour les assurances maladie, a revu tous ses contrats directs avec les associations et a dénoncé le partenariat qui la liait à l'association. ASSURA n'a pas non plus sponsorisé l'association. Ce qui a entraîné une perte de rentrées d'argent significative.

6. Contact avec des associations externes à l'EPFL

- *ACTIONUNI – Association des Chercheurs des Universités et Hautes Ecoles Suisses*

En 2018, Joël Teuscher et après à son départ de l'EPFL, Carl Thomas Bormann ont assuré la représentation de l'ACIDE auprès d'ActionUni.

- En tant que membre de l'association Actionuni, l'ACIDE a participé à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 07.06.2018 à Berne. Comme point principal de l'ordre du jour, les délégués ont discuté le positionnement d'Actionuni sur des sujets divers dans le domaine de la politique des Hautes Écoles. L'ACIDE a bien pu s'impliquer, mais naturellement, le résultat est un compromis des diverses opinions. Les autres points de l'ordre du jour étaient des votations sur les finances et les élections. Le délégué de l'ACIDE a été élu auditeur.

- *ACIDUL – Association du CI de l'UNIL*

- Deux rencontres ont eu lieu avec le comité d'ACIDUL au début de l'année 2018. Dans le cadre de son cours intitulé « Discriminations et marché du travail », Marta Rocca, Collège des Humanités, avait invité, l'année dernière, deux chercheuses du 2ème observatoire (Institut spécialisé sur le thème du harcèlement sexuel au travail). La présentation avait été un vrai succès et les chercheuses ont été réinvitées. Mais peu d'étudiants étaient inscrits au cours cette année. Marta Rocca, en contact avec Hélène Fuguer du bureau égalité EPFL et PlaGe (études genre de l'Unil), a transformé la séance en conférence publique. ACIDE et ACIDUL se sont associées à l'événement. C'est une belle occasion pour renforcer la collaboration entre les deux associations, avoir plus de visibilité et pourquoi pas une vraie force politique.

7. Image de l'ACIDE et recrutement des nouveaux membres

Les activités sociales sont des moments importants pour le recrutement des membres. A chaque occasion, que ce soit lors des activités, des visites au CERN ou des cours de français, l'ACIDE recrute des nouveaux membres. La secrétaire générale a présenté l'ACIDE lors des cinq séances d'accueil, organisées par les RH en 2018 à l'attention des nouveaux employés.

Au 31 décembre 2018, l'association comptait 695 membres inscrits.

8. Finances

- *Salaires*

Durant l'exercice 2018, en plus de sa secrétaire générale, quatre auxiliaires ont travaillé pour l'association, à savoir :

- Une comptable
- Une assistante administrative
- Un assistant-étudiant pour le maintien du site web
- Une professeure de français

- *Bilan comptable 2018*

En 2018, l'association a subi une baisse de revenus d'environ 68% ; pour plusieurs raisons :

- La diminution importante du soutien financier de l'EPFL
- La perte d'un partenaire-sponsor important (ASSURA)
- La diminution des membres : les nouveaux membres ne comblent pas les départs en retraite ou pour fermeture d'unités de recherche

Même en ayant drastiquement baissé la voilure, le compte de l'ACIDE se solde par un déficit de 49'102 CHF en fin 2018.

Les comptes, dûment contrôlés par les vérificateurs, sont à disposition des membres dans le bureau de l'ACIDE.

Rapports d'activité de l'ACIDE-ComDoc

L'ACIDE ComDoc anime, comme elle le fait depuis des années, le Campus de l'EPFL avec beaucoup de bonne volonté et un seul objectif : nouer des bonnes relations parmi les doctorants et créer une ambiance cordiale et chaleureuse au sein de notre école. En 2018, l'ACIDE ComDoc a suivi la même voie avec beaucoup de générosité.

9. Participation aux « Welcome day » de l'EDOC

En 2018, l'EDOC a organisé deux journées d'accueil à l'attention des nouveaux doctorants. Emmanuel Cledat a présenté l'ACIDE au mois d'avril comme représentant des doctorants membres de l'ACIDE ComDoc. Au mois de septembre l'ACIDE n'a pas été invité par l'EDOC.

10. Activités sociales pour l'ensemble du corps intermédiaire

- *Visite du CERN*

Une seule visite du CERN a eu lieu en novembre 2018. Plusieurs scientifiques de l'EPFL ont ainsi pu visiter les installations spectaculaires du LHC lors de cette visite.

- *Barbecue commun avec les chercheurs de l'Innovation Park*

Les doctorants ainsi que les post-docs de l'EPFL ont participé à un barbecue commun avec les chercheurs de l'Innovation Parc au mois de juin 2018. Encore un moment social et festif fort apprécié par les participants

- *Présentations des diverses compagnies de l'Innovation Park*

Dans le cadre de Participation à Demoday@La Forge, co-working space and its acceleration programs.

- *PhD ball*

Suite à la défection des sponsors habituels (EPFL-RH, Ecole doctorale), l'ACIDE-ComDoc, a renoncé à organiser le PhD Ball annuel.

- *Week-end de ski*

Toujours à cause d'un manque de sponsoring pour cet événement, l'ACIDE n'a pas pu organiser le traditionnel week-end de ski ; pour la deuxième fois.

Rapports d'activité de l'ACIDE-PostDoc

11. Welcome day Post-docs

En mars 2018, en collaboration avec l'association des post-docs de SV, l'ACIDE a organisé un *Welcome day* pour post-docs. Le but de l'évènement était de :

- Présenter le campus et la communauté EPFL
- Présenter l'ACIDE et SV Postdocs Association
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants
- Établir des liens entre les post-docs

Plus de 30 % des nouveaux arrivants étaient présents à ces événements, confirmant leur succès et la volonté du nouveau personnel de se tenir informé de l'activité du campus.

Rapport d'activité d'« *International Spouses* »

International Spouses @ EPFL is a group for and by the international spouses and partners of PhD students and scientific staff at EPFL. The group's mission is to help newcomers, exchange international experiences within their members, to introduce them to the region of Lausanne and, last but not least, to offer a social network. On December 31, 2018 the group had 230 members registered.

12. Global activities

Anastasia, Marta and Cherise, left IS administration in September 2018 and Aysen, Cecilia and Zeynep joined us.

13. Weekly activities

- Coffee & Chat: Every Tuesday afternoon, at Ecipure-EPFL

14. Monthly activities

- January : Ice skating at Malley
- February : Trip to Vevey
- March : Tobogganing in Leysin
- April : Walk to the Tulip festival in Morges
- May : Vaud Wine Cellars Open Day (Caves Ouvertes Vaud)
- June : Visit of « la Clinique de la Source », Lausanne
- September : Trip to Geneva
- November : Montreux Christmas Market
- December : International Holiday Party, Friday, December 7th at the Cafétéria ELA-EPFL

15. Offers for IS

- French conversation classes for International Spouses: Three courses of two sessions per week took place.
 - A1 level + A2 level + B1 level: from January to April 2017, 50 students
 - A1 level + A2 level + B1 level: from April to July 2017, 50 students
 - A1 level + A2 level + B1 level: from September to December 2018, 52 students
- IDCN membership: various job networking events
- Health insurance & Household/Third party liability insurance, car insurance for IS members.

Commissions de l'EPFL

L'ACIDE est représenté par des délégués actifs dans les commissions officielles de l'Ecole. Les différents rapports d'activité des délégués du CI à toutes les commissions se trouvent ci-dessous.

Rapport d'activités des délégués du CI à la commission disciplinaire

J.-M. Fürbringer et A. Magrez

La commission disciplinaire a traité un dossier important en 2018 lié à un problème qui avait aussi son volet pénal. Arnaud Magrez et Vincent Lamirand ont siégé comme représentants du Corps Intermédiaire. Me Robert Zimmermann du bureau Wilhelm avocats à Lausanne a présidé la commission. Le traitement de ce dossier a nécessité que la commission disciplinaire siège à trois reprises. Ce dossier a mis en évidence des difficultés rencontrées par l'EPFL dans la gestion des cas disciplinaires. La commission a jugé utile de faire quelques propositions de modification du règlement de l'Ecole afin de traiter au mieux les différents cas qui peuvent survenir. Le domaine de la formation a reçu le mandat de mener une réflexion sur la gestion des cas disciplinaires et prendra en compte les remarques de la commission disciplinaire.

Rapport d'activités des délégués du CI à la commission d'éthique

A. Magrez

La commission d'éthique ne s'est pas réunie en 2018. En effet, la direction a décidé de laisser cette commission en veille quelques temps. La nouvelle direction décidera comment transformer cette commission afin qu'elle serve les nouveaux besoins de la recherche.

Rapport d'activités du délégué du CI à la commission sociale et des bourses

O. Lévêque

La commission sociale se réunit au début de chaque semestre pour décider des allocations de bourses attribuées aux étudiants dans le besoin. Il est alloué une centaine de bourses par année. La règle d'attribution est que l'étudiant ait obtenu au moins la moyenne l'année précédente (ou même 4.5 si l'étudiant ou ses parents ne paient pas d'impôts en Suisse). Dès lors, les étudiants ne reçoivent pas de bourse durant leur première année d'études à l'EPFL. La règle s'applique aussi aux étudiants venant directement en master.

Rapport d'activités de la déléguée des doctorants à la commission de sport

L. Weber – Y.Zakari

- Le LUC Volley est champion de Suisse 2018. Le travail et l'investissement SSU-UNIL porte leurs fruits.
- Deux études ont été faites auprès de la communauté universitaire afin de connaître les habitudes et le niveau de satisfaction. Selon la 1^{re} étude : 95% des répondants se disent satisfaits de l'accueil et des produits SUL. La 2^e étude, axée sur le personnel, a donné des résultats intéressants et utiles à l'auto-évaluation.
- Les travaux de la zone extérieure ont pris du retard et les vestiaires extérieurs sont restés fermés ; ce qui a valu quelques plaintes des usagers.
- M. Curtet partira à la retraite fin juillet.
- Les Students Games et Polysports ont été intégrés aux Sports universitaires.
- La Nuit du volley, la Run 24h et le tournoi de basketball ont eu lieu. L'ambiance était très bonne.

Assemblée d'École et Conseils de Facultés

Les élections des représentants du CI au sein de l'Assemblée d'École (AE) et des Conseils de Faculté ont eu lieu en 2018. La nouvelle AE a commencé son mandat en septembre 2018 avec comme présidente Caroline Vandevyer.

Le comité de l'ACIDE a œuvré pour compléter la représentativité du CI au sein de certains CF. En effet, les volontaires pour se porter candidat dans les organes de participation diminuent d'élection en élection.

Chercheurs et membres de l'Assemblée de l'EPFL (AE)

Name	Position	Faculty
Berodier Elise	Scientist Collaborator	STI
Lamirand Vincent	Scientist Collaborator	SB
Hajji Kamil	Doctoral Assistant	ENAC
Rey Timo	Doctoral Assistant	SB

Chercheurs et membres du Conseil de Faculté

Name	Position	Faculty
Drevon Guillaume	Scientist Collaborator	ENAC
Gamero Julien	Doctoral Assistant	ENAC
Guaita Patricia	Scientist Collaborator	ENAC
Hajji Kamil	Doctoral Assistant	ENAC
Impett Leonardo	Doctoral Assistant	IC
Bonjac Karla	Doctoral Assistant	SB
Bormann Carl Thomas	Doctoral Assistant	SB
Lamirand Vincent	Scientist Collaborator	SB
Magrez Arnaud	Senior Scientist Collaborator	SB
Depardey Julien	Scientist Collaborator	STI
Donati Laurène	Doctoral Assistant	STI
Glushkov Evgenii	Doctoral Assistant	STI
Koukab Adil	Scientist Collaborator	STI
Istomin Ivan	Doctoral Assistant	STI
Altay Melek Firat	Doctoral Assistant	SV
Monari Sylvia	Doctoral Assistant	SV
Pezoldt Joern	Scientist Collaborator	SV
Ayoubi Charles	Doctoral Assistant	CDM
Orion Penner	Scientist Collaborator	CDM

Au nom du comité de l'ACIDE

Adil Koukab, suppléant du président

Zerrin Celebi Ghavami, secrétaire générale

EPFL, le 19 mai 2019

Lausanne, le 19 mai 2019

ANNEXES

Table 1 : Titres académiques attribués depuis 2005 - Collaborateur Scientifique Senior

Collaborateur Scientifique Senior														
Faculté	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
SB	0	2	1	2	2	0	2	2	0	0	1	0	0	2
ENAC	0	0	3	2	3	0	0	2	1	0	2	0	0	0
STI	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
IC	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
CdM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CdH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total/an	0	4	4	4	5	0	2	5	1	0	3	2	0	2
Total/titres	32													

Table 2 : Titres académiques attribués depuis 2005 - MER

MER														
Faculté	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
SB	10	3	3	8	7	3	3	4	1	4	4	3	1	5
ENAC	3	0	2	2	2	1	0	1	0	1	1	0	0	0
STI	2	4	1	2	6	3	6	5	2	3	1	2	0	0
IC	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0
SV	0	0	0	2	1	0	0	3	0	4	4	0	1	0
CdM	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
CdH	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0
Total/an	15	7	6	16	18	8	9	13	4	12	12	6	2	5
Total/titre	133													

Table 3: Titres académiques attribués depuis 2005 – Professeur Titulaire

Professeur Titulaire															
Faculté	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
SB	8	2	1	1	0	2	3	0	2	0	1	1	3	4	
ENAC	6	1	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
STI	4	1	2	3	3	0	0	2	0	0	2	1	1	0	
IC	1	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
SV	1	0	0	2	2	1	0	0	3	3	0	0	0	0	
CdM	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
CdH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
Total/an	20	4	3	10	7	3	4	2	5	5	4	2	3	5	
Total/titre	77														

Prises de position ACIDE 2018

- **Prise de position ACIDE 1 : Consultation Ordonnance sur le personnel du domaine des EPF (OPers-EPF)**

Le comité de l'ACIDE s'est penché sur les modifications de l'OPers-EPF et souhaite prendre position sur les points qui touchent les membres de l'association, en particulier :

L'extension de l'Art. 27 al. 5b au personnel permanent semble injuste. En fait, les seules catégories de personnel dont l'emploi vise pour une part notable leur formation sont les doctorants et post-docs et qui ne sont pas assujettis aux dispositions de Al. 1 à 3. La modification doit aller dans le sens d'une restriction et non d'une extension des catégories de personnel visées par cette exclusion. Notamment, priver les collaborateurs scientifiques permanents qui font un travail d'enseignement et de recherche remarquable, de progression salariale et donc les exclure du NSS au motif qu'ils travaillent essentiellement pour leur formation est une aberration qui va à l'encontre des objectifs fondamentaux de l'OPers-EPF précisés de l'Art. 4 et 6.

l'ACIDE déplore aussi l'absence de réformes qui vont dans le sens d'une amélioration des conditions de travail du corps intermédiaire et de sa promotion comme le stipule clairement l'Art. 6.

- **Prise de position ACIDE 2 : Consultation: Révision partielle de la Directive concernant la formation doctorale à l'EPFL**

Le comité de l'ACIDE a étudié les documents mis en consultation et a participé à la séance d'information animée par le VPE Prof. Vandergheynst et prend position comme suit.

L'inégalité de la répartition des tâches liées à l'enseignement parmi les assistants-doctorants à l'EPFL est un constat incontestable, contre laquelle l'ACIDE milite depuis que le salaire unique a été introduit en 2008. L'outil du pool des assistants préconisé à l'époque et la mention des 20% de temps de travail à consacrer à des tâches d'enseignement n'ayant pas apporté des résultats satisfaisants, la démarche de révision partielle actuellement en consultation est donc d'une part une nouvelle tentative d'éradiquer les inégalités de charge d'enseignement. D'autre part il est aussi mis en avant qu'une formation à l'enseignement devrait être un élément de qualification indispensable pour un doctorat.

L'ACIDE est généralement favorable à vouloir réduire l'inégalité de traitement des doctorants lié à la répartition des tâches d'enseignement ainsi qu'à l'idée de faire de la formation à l'enseignement, un élément obligatoire du cursus doctoral. Néanmoins, si la direction veut être crédible dans cette démarche, elle devrait

- i) Argumenter le volume de cette formation sur la base d'un nombre d'éléments à transmettre et non pas sur la base d'un besoin cumulé d'encadrement de cours par des assistants de l'EPFL
- ii) Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'exception, p.ex. pour des doctorants travaillant dans des institutions très loin du campus ou payés intégralement par des employeurs du secteur privé, pour ne pas créer des nouvelles inégalités.

Quant au fonctionnement du marché des tâches d'aide à l'enseignement, il est soulevé que si les tâches et les obligations d'en assumer sont globalement en équilibre, l'équilibre *en détail*, concernant donc l'adéquation entre compétence nécessaire et compétence fournie (au niveau du contenu du cours et compétences linguistiques) ainsi que la coïncidence temporelle entre l'offre et la demande, n'est pas assuré. Pour le garantir on pourrait prévoir des dispositions pour contraindre les doctorants à fournir des prestations d'enseignement sur ordre de la section, ce qui pourrait cependant créer des difficultés de les tenir responsables pour un échec en matière d'obtention des crédits d'enseignements requis.

L'ACIDE ne veut pas manquer l'occasion de soulever qu'il existe aussi un autre moyen d'éliminer l'inégalité de traitement induite par la répartition actuelle des charges d'enseignement en liant la prestation dans l'enseignement à une rémunération différenciée des doctorants tel que c'est pratiqué avec succès à l'ETHZ. Ceci nécessiterait cependant un transfert d'argent des laboratoires vers les sections.

Si la formation à l'enseignement est un vrai souci—et n'a pas juste été avancé pour obtenir les contributions des doctorants sans créer une obligation à une contre partie—on devrait formaliser les exigences y relatives plus clairement en fixant les éléments clés et par la même occasion équilibrer un peu le rapport entre formation reçue et application: dans la mouture actuelle 2 unités de cours (enseignement sur la pédagogie reçu) sont face à 23 unités de « travaux pratiques » (enseignement dispensé). De toute manière, la valeur formatrice d'une correction de 100 copies d'un examen n'est indéniablement pas le même que d'assurer l'assistantat pour une heure d'exercice pendant tout un semestre.

L'ACIDE s'oppose fermement contre l'idée avancée lors des discussions en CDS et lors de la séance d'information que de ne pas comptabiliser l'encadrement de projets de semestre ou de master sous le prétexte que la main d'œuvre de l'étudiant encadré soit récompense suffisante. Pour autant que le nombre de projets soit imposé par les plans d'études il n'est pas concevable que nos étudiants n'aient pas suffisamment de proposition de projet et ainsi subiraient un allongement de leurs études sans faute de leur part pour manque de reconnaissance de cette contribution à l'enseignement au niveau des doctorants encadrants.

Sous un angle un peu plus technique, l'ACIDE s'interroge sur la pertinence du choix des crédits ECTS comme unité de comptabilisation et ceci pour plusieurs raisons :

- Le système ECTS prévoit que la formation soit validée ce qui devrait être plus que de simplement constater qu'une série de séances d'exercice a été tenue. Cette évaluation nécessiterait des ressources des enseignants qui probablement seront difficilement mobilisable.
- L'obtention de crédit ETCS ne pourrait pas se faire deux fois pour le même cours. Or, la répétition d'un assistantat serait beaucoup plus efficace en termes d'utilisation de ressources.
- Les trajets des doctorants off-campus ne peuvent pas être comptabilisés dans le cadre du système ETCS (bien que les trajets puissent être utilisé pour effectuer la part du travail associé).
- La notion des crédits ETCS inclut également qu'en cas d'une formation suivant le doctorat, p.ex. à l'HEP, ces crédits pourraient être comptabilisé pour remplacer un stage exigé par cette formation. Or, il ne semble pas que des démarches aient été faites pour s'assurer qu'une telle équivalence soit accordée.

En conclusion, l'ACIDE salue la volonté de la direction d'éradiquer les inégalités existantes au niveau de l'implication des doctorants dans l'enseignement, mais voit un potentiel certain d'amélioration dans les textes proposés.

- **Prise de position ACIDE 3 : Consultation : Révision de la Directive concernant les voyages professionnels et le remboursement des frais (LEX 5.6.1) et de la Directive associée concernant l'utilisation des Cartes de Crédit à l'EPFL (LEX 5.4.1)**

Le comité de l'ACIDE s'est penché sur les documents mis en consultation concernant : la Révision de la Directive relative aux voyages professionnels et au remboursement des frais LEX 5.6.1 ainsi que celle concernant l'utilisation des cartes de crédit à l'EPFL LEX 5.4.1.

D'abord, il convient de saluer l'esprit de la réforme qui consiste à simplifier, clarifier et fluidifier les procédures de gestion des voyages et de remboursement des frais et veiller à leur adéquation avec les engagements de notre école en matière de développement durable.

Pour cela les solutions proposées sont les bonnes, à savoir profiter des facilités qu'offrent les solutions numériques et s'adapter à leurs évolutions.

Cependant la responsabilisation des collaborateurs détenteurs de carte de crédit individuelle ou de carte de crédit d'achat ainsi que leurs unités en cas de « fraude, utilisation non conforme, usage abusif par des personnes non-autorisées » comme le stipule l'article 9 et 13 (LEX 5.4.1) peut être injuste et inadmissible dans bien des cas. En effet, la fraude à la carte bancaire est fréquente et quelquefois inévitable même si toutes les précautions de sécurité sont prises. Ni le collaborateur ni son unité ne sauraient donc être tenus pour responsables en cas de falsification, de piratage, de perte ou de vol de la carte de paiement par un tiers. Cela doit être précisé dans la réforme.

Une obligation de passage par l'agence de l'EPFL pour l'organisation des voyages serait une régression. En effet, cela va à l'encontre du devoir d'exemplarité dans l'utilisation de fonds publics puisque ça donne un monopole à l'agence. Tout un chacun sait que le prix d'un billet d'avion ou d'une chambre d'hôtel peut aller du simple au double d'une agence à l'autre. Il est donc primordial de préserver la possibilité de choisir et d'utiliser les comparateurs de prix sur internet, qui en deux clicks vous donnent le meilleur prix avec une efficacité redoutable. Ils existent aussi des applications mobiles, très performantes pour organiser votre voyage, connaître en temps réel les retards, les changements de portes d'embarquement, consulter l'avis des autres utilisateurs ... Le recours impératif à l'agence de voyage est donc aussi en contradiction avec la volonté de modernisation des procédures qui est l'essence même de la réforme. Si le souci de protection de l'EPFL envers ses employés est compréhensible, cela doit être assuré indépendamment du canal choisi pour l'organisation du voyage.

- **Prise de position ACIDE 4 : Consultation : Plan stratégique 2021-2024 du Conseil des EPF pour le Domaine des EPF.**

Le comité de l'ACIDE s'est penché sur les documents mis en consultation concernant : Plan stratégique 2021-2024 du Conseil des EPF pour le Domaine des EPF. Tout d'abord le texte principal donne les grandes lignes des objectifs pour les différentes rubriques, mais pas assez de détails sur les processus de réalisation. Sachant qu'il y aura 2 autres consultations à venir sur le plan de développement et convention d'objectif, l'ACIDE attend les prochaines consultations à venir pour s'exprimer plus en détail.